

LETTRE D'INFORMATION

Assemblée générale — 25 juin 2025



Chers amis,

En décembre dernier, nous avons fêté les 30 ans de notre association. Nous avons eu la joie et le plaisir d'accueillir nos anciens présidents, l'amiral Lanxade, Mme Haigneré et le général Guével, des blessés et des familles que nous accompagnons depuis quelque temps. Ce fut une bien belle soirée, en présence de nombreuses autorités, de M. Jean-Louis Thiériot, ministre délégué auprès du ministre des Armées, de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre de la Santé, de M. Jean-Michel Jacques, administrateur de Solidarité Défense et président de la Commission de la Défense et des forces armées de l'Assemblée nationale, du général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées, du général d'armée aérienne Jérôme Bellanger, chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace, du général d'armée Christophe Abad, inspecteur général des armées-Terre et du général de corps d'armée Loïc Mizon, gouverneur militaire de Paris. J'y vois là une manifestation de la vitalité et de l'utilité de notre association.

En 2024, en effet, l'association a poursuivi de nombreux projets au profit des blessés et des familles, deux séminaires de reconstruction, l'un au profit des veuves, l'autre, innovation marquante, pour les mères de soldats tombés en opération. Cette vitalité a également été marquée par l'entreprise de réédition du livret *Ma première cérémonie militaire*, dont le financement a été assuré très rapidement par une dizaine de mécènes, que je remercie. Notre vitalité, enfin, s'est traduite par cette réflexion que nous avons menée sur le bénévolat au sein de Solidarité Défense, réflexion d'ailleurs suivie d'effets par votre implication sans relâche au profit de notre cause.

En 2025, nous maintiendrons cet élan : nous recevrons des veuves américaines, britanniques, libanaises et jordaniennes pour un séminaire de reconstruction dès le mois de juin et nous reconduirons le séminaire des mères en novembre. Nous avons d'ailleurs le projet d'étendre, plus tard, cette activité aux pères, aux orphelins, voire aux fratries, dont la souffrance, elle aussi, doit être accompagnée.

L'utilité de Solidarité Défense a été réaffirmée en 2024 par notre activité de visite et notre grand projet de développer l'accompagnement des blessés psychiques et de leurs aidants. Grâce à nos équipes de visiteurs, qui œuvrent à Paris, mais aussi à Brest et à Toulon, nous avons rencontré davantage de blessés, soit 250 militaires hospitalisés, ce qui représente une belle progression par rapport à 2023. Nous avons formé huit visiteurs en 2024 et quatre autres en 2025. Nous avons le projet de créer une équipe de visiteurs à Metz et, progressivement, d'être présents dans tous les hôpitaux militaires. Dans la ligne de la réflexion entamée avec notre colloque, le 30 mars 2023, nous voulons poursuivre et développer notre contribution sur ce sujet. C'est en effet un sujet d'importance dans les armées mais aussi un sujet de préoccupation pour le reste de notre société. Nous voulons donc participer aux travaux que le ministère lancera et aussi concevoir un projet pour soutenir les familles et les aidants des blessés psychiques.

Cette Lettre d'information vous le confirmera : à la veille de notre assemblée générale, le 25 juin 2025, nous ne pouvons que constater la vitalité et l'utilité de notre association. Je forme le vœu que cette dynamique, portée par l'engagement de chacun, se poursuive tout au long de cette année et au-delà, comme elle nous porte depuis plus de 30 ans.

Très cordialement



Jean-Marie Bockel

Ancien ministre
Président de Solidarité Défense

SOMMAIRE

VIE DE NOTRE
ASSOCIATION

NOS ACTIVITÉS

LE ZOOM

NOS PARTENAIRES

“

CEUX QUI NOUS DÉFENDENT
ONT PARFOIS BESOIN DE
NOUS

AGENDA

2025

VIE DE
L'ASSOCIATION

VIE DE L'ASSOCIATION

- 21 janvier** Vœux de l'HIA Bégin
22 janvier Visite des pensionnaires puis vœux du président de Solidarité Défense, Invalides
27 janvier Vœux de l'INI
09 avril Réunion des présidents du Comité de l'Entraide Défense (Solidarité Défense, Fondation pour les œuvres sociales de l'Air, Entraide Marine, Terre Fraternité-ADO)
14 mai 1er Conseil d'administration de Solidarité Défense
25 juin Assemblée générale de Solidarité Défense
03-07 nov. Vente du Bleuets dans les hôpitaux
11 décembre 2e Conseil d'administration- *date à confirmer*

SOUTIEN DES MILITAIRES ENGAGÉS EN OPÉRATION

- 14 juillet** Collecte nationale de sang au profit des militaires déployés en opération, Hôtel national des Invalides
29 sept-10 oct. Tri des dessins
13 oct-17 oct Confection des colis de Noël chez le gouverneur des Invalides, salle des Colonnes, Invalides

SOUTIEN DES MILITAIRES BLESSÉS

- 28 janvier** Formations de visiteurs bénévoles (Paris), rue de Presles
14 février Réunion des mécènes RMBS
24 mars Colloque au MEDEF sur l'emploi en entreprise de militaires blessés psychiques
04 avril Journée d'étude de la psychiatrie militaire -Hôpital du Val-de-Grâce
05 avril Événement « Autos de rêve » au profit des blessés parisiens et des pensionnaires de l'Institution nationale des Invalides
11 mai Course du Bleuets "Avec nos blessés", Invalides
10 juin Journée consacrée à la blessure psychique organisée par le CMA de Versailles- Lycée militaire de Saint-Cyr-l'École
14 juin 4e Croisière des blessés, soutenue par Solidarité Défense, à Brest
21 juin Journée « Avec nos blessés » place Vauban, Paris VII
juin Ascension du Mont-Blanc par un étudiant au profit des blessés et de Solidarité Défense
27 sept. Événement « Autos de rêve » au profit des blessés parisiens et des pensionnaires, Bégin
octobre Marche des blessés (HIA Sainte-Anne) de Marseille à Toulon- *date à confirmer*
14 octobre Colloque ANOPEX - salle des fêtes mairie du XVe arrondissement
15-19 déc Visites aux blessés hospitalisés pendant les fêtes de Noël aux Invalides, Percy et Bégin

SOUTIEN DES FAMILLES ENDEUILLÉES

- 22 mars** Journée des familles endeuillées aux Invalides « Regards croisés», armée de Terre, participation SD limitée
10-14 juin Séminaire international « Femmes du monde pour la paix » au profit de vingt veuves de guerre françaises, libanaises, jordaniennes, américaines et britanniques, Paris
15 juin Journée des orphelins organisée par Solidarité Défense, avec le soutien de la Fondation Bilger
29 juin-05 juil Stage à Boston pour deux orphelins avec l'association américaine Dignity beyond borders
10 novembre Dîner en l'honneur des familles des soldats morts pour la France
20-23 nov. Séminaire national « Regards d'espérance» au profit des mères, Paris

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS SOUTENUS PAR SOLIDARITÉ DÉFENSE

- 8-19 janvier : Participation de l'Écurie Frères d'Armes au Dakar Classic - 5 blessés soutenus par Solidarité Défense
- 27-31 janvier: Stage d'oxygénation de blessés d'ALFUSCO à Pralognan-la-Vanoise, soutenu par Solidarité Défense
- 5 février : Concert caritatif du GMP au profit du CED (Saint-Louis des Invalides)
- 6-17 février : Invictus Games (Vancouver) : délégation française (19 athlètes) soutenue par le CED (financement des tenues de compétition et de représentation)
- 3-4 mars : Formation des participants au projet « Opération Casabianca » embarquement de 6 orphelins avec stagiaires École de Guerre soutenu par le CED
- 5-9 mai : « Opération Casabianca », navigation des orphelins avec stagiaires École de Guerre entre Toulon et la Corse, soutenue par le CED
- Mai-sept: Embarquements en Méditerranée de blessés avec l'association « la Voile pour se reconstruire »
- Mai-octobre : Sorties en mer au profit de blessés avec l'association « 30 Jours de mer et puis ça ira mieux »
- 12 octobre : 20 km de Paris

Vie de l'association

Une cotisation, pour quoi faire?

Vous êtes probablement de ceux qui, membres d'une association, versent régulièrement et plutôt machinalement votre cotisation.



Mais pour quoi et comment ?

La cotisation est la marque tangible d'adhésion à l'association. D'un montant de **25 euros**, en ce qui concerne Solidarité Défense, elle est due pour une année et doit donc être renouvelée.

Le conseil d'administration de Solidarité Défense a fixé la date de versement des cotisations au 1^{er} janvier pour l'année en cours.

Comme la cotisation permet de participer, par le vote notamment, à l'assemblée générale, il est nécessaire d'adhérer ou de renouveler sa cotisation au plus tard avant le 25 juin.

Notre association étant reconnue d'utilité publique doit en effet tenir son assemblée générale et rendre ses comptes avant le 30 juin de chaque année.



La cotisation est importante pour l'association.

La cotisation représente d'abord une source de revenus pour l'association. Mais elle traduit aussi le poids de l'association.

Plus l'association compte d'adhérents, plus elle est prise en considération, plus elle attirera facilement les dons, plus elle pourra mener de beaux projets, comme ce don d'un exosquelette de rééducation à l'Institution nationale des Invalides en 2022 ou le colloque en 2023 sur le thème « Accompagner la blessure psychique du militaire ».

D'ailleurs, ce critère de « masse » est pris en compte pour l'attribution de la mention « reconnue d'utilité publique ».

Pour en bénéficier, une association doit, entre autres qualités, justifier d'une « masse » d'au moins deux cents adhérents.



Solidarité Défense est une association déjà ancienne, puisqu'elle a été créée en 1994, et a été reconnue d'utilité publique en 2005. Pour autant, elle peine aujourd'hui à afficher un nombre d'adhérents supérieur à trois cents. Cela est dû, d'une part, à des renouvellements qui se perdent, faute de prise en compte de la nouvelle date du 1er janvier, et, d'autre part, à une désaffection certaine pour l'engagement associatif personnel.

Alors, pour que l'association continue son œuvre solidaire auprès des militaires blessés et des familles endeuillées, adhérez et faites adhérer à Solidarité Défense !

L'Assemblée générale



Assemblée générale ordinaire 2025 : les enjeux

L'assemblée générale ordinaire de Solidarité Défense se tiendra **le 25 juin 2024, de 09 h 30 à 13 h 00**, au siège de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête – Les Gueules Cassées, 20 rue d'Aguesseau, Paris VIIIe.

Tous les adhérents à jour de leur cotisation au 1^{er} janvier 2025 sont appelés à y participer. Il est donc nécessaire de s'assurer du renouvellement de sa cotisation avant le 1^{er} juin pour pouvoir y voter.

Les informations concernant l'assemblée générale seront transmises, par mail ou par courrier, avec la convocation.

Les enjeux de l'assemblée générale sont les suivants :

- Arrêter les comptes de l'année 2024 et voter le budget de l'année 2026
- Présenter le rapport d'activités 2024 et les projets pour 2025
- Renouveler le tiers du conseil d'administration, soit 6 sièges

À l'issue de l'assemblée générale, un cocktail réunira les participants.

Les distinctions en 2024-2025

L'association a été mise à l'honneur en 2024-2025, avec 13 distinctions.

Six de nos bénévoles ont reçu en 2025 **une lettre de Félicitations du Préfet de Paris** pour leur activité régulière et leur engagement au sein de Solidarité Défense.

La Lettre de Félicitations de la jeunesse et des sports récompense celles et ceux qui ne remplissent pas encore toutes les conditions d'accès à la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif mais qui se dévouent dans ses champs d'action.

En 2024, la ministre chargée de la Jeunesse et des Sports a également décerné **une médaille d'argent** de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif et le Préfet de Paris, **4 médailles de bronze**.

En 2025, ce sont **2 médailles de bronze** qui ont été attribuées aux bénévoles de l'association.

Par le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013, la médaille de la jeunesse et des sports a changé d'appellation par l'apport de l'engagement associatif pour s'intituler « médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif ».



Il s'agit de reconnaître l'engagement bénévole en tant que tel, au-delà des seuls champs de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports.

Cette médaille est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière bénévole particulièrement honorable au service de l'éducation physique et des sports, des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives, des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisir social et de l'éducation populaire ou d'activités associatives au service de l'intérêt général.

La médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif comporte trois échelons : bronze, argent et or.

Les candidats doivent justifier des conditions d'ancienneté suivantes



Médaille de bronze attribuée par le préfet de département ou par le ministre chargé de la Jeunesse et des Sports, soit six années d'ancienneté au sein d'associations

Médaille d'argent attribuée par le ministre chargé de la Jeunesse et des Sports : dix années d'ancienneté, soit quatre ans après la médaille de bronze



Médaille d'or attribuée par le ministre chargé de la Jeunesse et des Sports : quinze années d'ancienneté, soit cinq ans après la médaille d'argent



Une année d'activité du Comité d'Entraide Défense

Solidarité Défense a rejoint le Comité de l'entraide Défense le 21 janvier 2022. Le Comité rassemble, outre Solidarité Défense, Terre Fraternité-ADO, l'Entraide Marine et la Fondation pour les Oeuvres sociales de l'Air (FOSA). Le Comité n'a pas de personnalité juridique mais possède une charte de fonctionnement. La présidence est tournante ; en 2024-2025, c'est Terre Fraternité-ADO qui l'assume et Solidarité Défense devrait lui succéder en septembre.

Concrètement, chaque association conserve son indépendance, son organisation et ses modes d'action mais se coordonne avec les autres pour :

- mieux soutenir les blessés et les familles endeuillées,
- mener des projets en commun,
- lever des fonds auprès des entreprises ou des particuliers
- proposer une capacité associative commune de réflexion et d'action à l'institution militaire.



Depuis sa création, le Comité s'est bien installé dans le paysage associatif et auprès des blessés et des familles endeuillées. Il est connu des institutions militaires avec lesquelles il dialogue. Il bénéficie financièrement des événements caritatifs organisés par les officiers généraux commandant les zones de défense et de sécurité (les gouverneurs militaires de Paris, Metz, Strasbourg, Marseille, Lyon, Bordeaux, Rennes et Lille). Il permet surtout une vraie coordination entre les associations, laquelle se traduit par une bonne circulation de l'information, une prise en compte efficace des blessés et un soutien plus marqué des familles endeuillées, avec effort au profit des orphelins.



Ainsi, en chiffres cumulés, le Comité, c'est chaque année 1500 familles soutenues, 3400 actions d'entraide et 2,4 millions d'euros reversés.

En 2024-2025, preuve qu'il est maintenant bien connu, le Comité a bénéficié de projets spécifiques : navigation d'orphelins en Méditerranée organisée par des officiers stagiaires de l'École de Guerre, course du Grand Bara montée par les Forces françaises à Djibouti au profit du CED, avec la participation de militaires blessés en handbike, courses pour les blessés créées par les Français du JFC à Naples, dîner caritatif du prince Murat, tournois de golf du GMP et d'Unéo.



Le Grand Bara



Opération Casabianca

Une année d'activité du Comité d'Entraide Défense

Le CED a également participé à deux projets importants :

- La construction d'un village des blessés au Centre national des sports de la Défense (CNSD, Fontainebleau) conjointement avec d'autres mécènes ; le CED a consacré 100 000 euros à ce beau projet qui permettra d'accueillir des blessés en stage de reconstruction ou d'entraînement à la compétition avec leurs familles ; **ce village a été inauguré le 11 avril 2025 par la ministre déléguée.**



Maquette Village des blessés

- Le financement des effets d'entraînement et de compétition de l'équipe de France militaire paralympique qui a participé eux Invictus Games (jeux d'hiver et d'été) à Vancouver du 8 au 16 février 2025 ; le CED a ainsi donné 35 000 euros pour ce projet ; dans les 11 disciplines de cette compétition, la délégation française a remporté 15 médailles (4 en or, 4 en argent et 7 en bronze) dans des disciplines variées (rameur, natation, biathlon, ski nordique, rugby fauteuil...).



Remise des maillots- CNSD



d'entraînement- CNSD



Remise des maillots- CNSD



médailles gagnées

Les associations soutenues par Solidarité Défense

→ Dans le domaine de la reconstruction :

- 30 jours de mer et puis ça ira mieux : initiation de blessés, éventuellement hospitalisés à Laveran, le week-end, à la pratique de la voile
- La Voile pour se reconstruire : embarquements de blessés et de leurs familles pour des croisières de plusieurs jours en Méditerranée, en Atlantique
- Club nautique de la Marine à Brest : 14 juin 2025 - 4e régates des blessés hospitalisés à l' HIA Clermont-Tonnerre
- Ad Augusta : en coordination avec l' HIA Clermont-Tonnerre à Brest, réhabilitation psychosociale, y compris au travers de projets, et information des familles ou conjoints des blessés psychiques suivis par l'association
- Marche des blessés -19 au 22 juin 2024

→ Dans le domaine de la promotion des blessés :

- Ascension du Mont-Blanc - du 22 au 27 juin 2025
- Ponctuellement des équipes courant les 20 km de Paris au profit des blessés
- Écurie Frères d'armes-Dakar 2025



Les 30 ans de Solidarité Défense

C'est à l'Hôtel national des Invalides, dans les salons du général d'armée Loïc Mizon, gouverneur militaire de Paris, que M. Jean-Marie Bockel, président de Solidarité Défense, entouré des administrateurs de l'association, accueillait le 10 décembre 2024 une nombreuse assistance venue célébrer ses trente ans d'existence.



Placée sous le haut patronage de M. Emmanuel Macron, Président de la République, la soirée rendait hommage à son fondateur, l'amiral Jacques Lanxade, aux mécènes, blessés, familles endeuillées, bénévoles et adhérents. Les autorités civiles et militaires, parmi lesquelles on notait le général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées, M. Jean-Louis Thiériot, ministre démissionnaire délégué auprès du ministre des Armées Sébastien Lecornu, Mme Claudie Haigneré, ancienne ministre et ancienne présidente de l'association (2016-2018) ou encore, Mme Geneviève Darrieussecq ministre démissionnaire de la Santé, montraient par leur présence l'estime et la considération accordées à cet événement.



Les 30 ans de Solidarité Défense

Une occasion de détailler quelques-unes des actions clés de l'association rendues possibles par l'engagement des bénévoles : visiter les militaires blessés en opération ou à l'entraînement opérationnel dans différents HIA, confectionner chaque année des colis à l'intention des troupes déployées en Opex ou Opint, loin de leurs foyers au moment des fêtes, aider les veuves de guerre lors des séminaires dédiés à leur reconstruction, faire rayonner l'association en participant aux événements qu'elle organise en soutien au monde combattant...



Une belle soirée d'anniversaire, marquée par des échanges nombreux et chaleureux entre les différents acteurs de l'association, les familles endeuillées, les blessés...

Enfin, grâce à la générosité de nos mécènes, tous les participants sont repartis avec un souvenir de cette belle soirée : dans un « tote bag » au logo de l'association, un mug siglé Solidarité Défense et une plaquette retraçant son histoire, pointant ses actions les plus emblématiques et esquissant les projets à venir...



Opération colis de Noël 2024

Du côté de nos mécènes

Notre Lettre d'information annuelle a coutume de vous faire vivre les « journées particulières » de l'opération Colis de Noël. En 2024, elles se sont déroulées du 14 au 17 octobre dans la salle des Colonnes, obligeamment mise à disposition de l'association par le général de Saint-Chamas, gouverneur des Invalides. Bénévoles de Solidarité Défense, de l'ÉPIDE[1] Val-de-Reuil, élèves du lycée Jules-Étienne-Marey de Boulogne-Billancourt et volontaires du 1er RSMV de Montigny-Lès-Metz ont uni leurs efforts pour confectionner quelque 13 500 colis destinés aux troupes déployées en Opex ou en Opint.

Comme chaque année, les autorités civiles et militaires sont venues apporter leur soutien à cette entreprise et les médias n'étaient pas en reste. Un reportage dans la matinale de TF1 le 18 octobre, un article du Figaro[2] en décembre, soulignant le retentissement affectif de ce geste pour les soldats que leur mission tient éloignés des leurs. « On se rend compte qu'on n'est pas oublié par la Nation » confiait ainsi un officier au journal...

Cette action, rappelons-le, n'est rendue possible que grâce aux contributions de nos partenaires et mécènes. Aussi, après les « coulisses des colis[3] », avons-nous choisi cette année de mettre en lumière trois nouveaux mécènes de cette opération emblématique : la Banque Française Mutualiste (BFM), MBDA et Computacenter.



Qui sont-ils ? Pourquoi ont-ils choisi de s'engager aux côtés d'une association qui soutient le monde combattant ? Que leur apporte cette façon très concrète d'exprimer le soutien de la Nation à son armée ?

L'histoire de la Banque Française Mutualiste, fondée il y a une quarantaine d'années par vingt-cinq mutuelles de la Fonction publique auxquelles elle appartient, permet de comprendre son choix d'un mécénat d'entreprise au profit de Solidarité Défense. Parmi ces mutuelles, Unéo, la mutuelle des militaires, « est la deuxième des mutuelles sociétaires en importance » nous dit Éric Thibault, directeur des relations institutionnelles de la BFM et artisan de l'accord de mécénat avec Solidarité Défense.



[1]. Établissement pour l'insertion dans l'emploi.

[2]. <https://www.lefigaro.fr/international/on-recoit-un-petit-bout-de-france-le-colis-de-noel-du-soldat-un-soutien-moral-pour-les-militaires-en-operation-20211220>

[3]. Voir notre Lettre de juin 2024.

Opération colis de Noël 2024

Du côté de nos mécènes

Un accord conclu d'autant plus aisément que la banque était déjà mécène d'associations composant le Comité de l'entraide défense, dont fait partie Solidarité Défense. « On connaissait le monde militaire au travers d'actions de solidarité que nous menons au profit des maisons Athos, du Bleuët, ou encore de l'Institution nationale des Invalides » explique Éric Thibault. « Nous favorisons également l'insertion de militaires en reconversion par la signature de partenariats ProMilès[1] » ajoute de son côté Anne-Valérie Magrin, responsable des relations institutionnelles et du mécénat. « Les militaires sont très exposés, on a la volonté de s'inscrire concrètement dans leur accompagnement, surtout dans les moments compliqués » souligne Éric Thibault.



Une « inscription » qu'illustre la décision de rejoindre l'opération Colis, en écoutant « la voix du cœur » résume dans une jolie formule Anne-Valérie Magrin, qui poursuit : « Nous avons voulu être acteurs du projet, pas seulement en donnant de l'argent, mais en plaçant dans les colis un mot de soutien aux militaires et en venant sur place aider à la confection des colis. » Une expérience que la BFM compte bien poursuivre en 2025 avec, pourquoi pas, une participation étendue à d'autres collaborateurs de l'entreprise afin qu'ils soient sensibilisés à la signification de cet engagement. « Pour autant, nous sommes restés discrets sur cette opération, refusant qu'elle serve de support publicitaire » tient à préciser Anne-Valérie Magrin. « Ce type d'opération illustre notre catalogue de preuves par lequel nous matérialisons notre proximité affinitaire avec les hommes et les femmes des armées [...], c'est important pour nos responsables de développement en région et notre partenaire distributeur Société générale qui assure les opérations quotidiennes » ajoute Éric Thibault.



Un mécénat par l'exemple, en quelque sorte, qui exprime et enrichit la vocation de la banque par une volonté marquée de mettre en pratique sa solidarité avec le monde combattant...

[1]. Le dispositif ProMilès favorise les liens entre entreprises et unités militaires afin d'aider à la réinsertion professionnelle des militaires en reconversion.

Opération colis de Noël 2024

Du côté de nos mécènes

« Parmi les neuf groupes qui composent la BITD[1], MBDA, entreprise privée leader des missiles et systèmes de missiles en Europe, est la seule à s'assurer que tous ses salariés, quelle que soit leur fonction, comprennent bien la finalité de ce à quoi ils travaillent » nous dit Benoît, chargé des partenariats du groupe.

Cette culture d'entreprise, doublée d'un fort sentiment d'appartenance à la communauté de la défense, conduit MBDA à s'investir dans des partenariats avec plusieurs entités militaires – armée de Terre, Marine, armée de l'Air et de l'Espace – et unités interarmées.

« C'est par l'interarmées que nous avons été amenés à faire le choix de Solidarité Défense » explique Benoît. Déjà partenaire du séminaire international « Femmes du monde pour la paix » et des séminaires de reconstruction des veuves organisés par l'association, MBDA a souhaité contribuer à l'opération Colis de Noël « car elle fait sens pour nous » souligne Benoît.

En effet, le groupe compte beaucoup d'anciens militaires. Lui-même, ancien officier de Marine, nous confie avoir passé « bien des périodes de Noël sur ou sous les mers », et apprécié ce colis, dont la valeur affective symbolique va bien au-delà de la valeur matérielle. « Cela fait toute la différence avec un partenariat purement financier, qui se ramène à une opération comptable sur une ligne budgétaire » pointe Benoît, bien décidé à participer à la prochaine opération Colis à titre personnel, « même si c'est sous la casquette MBDA ». Au combat, les militaires comptent sur la qualité du matériel fourni par MBDA, « quand ils ne combattent pas, on veut les aider autrement »...

MBDA



Un engagement autre que militaire, mais qui s'inscrit dans sa continuité, une autre manière de donner un sens à son activité pour celui qui précise avoir « l'écoute du conseiller défense du PDG et du PDG lui-même pour faire soutenir un projet [...], ils parlent le même langage en termes d'aide sociale » : « Quand l'entreprise croit dans les partenariats proposés, c'est plus facile de les développer » conclut-il.

[1]. Base industrielle et technique de défense

Opération colis de Noël 2024

Du côté de nos mécènes

Un mécénat qui ait du sens et matérialise l'engagement de l'entreprise, c'est aussi le choix de Computacenter. Groupe international d'une quarantaine d'années d'existence, et dont l'entité française compte plus de deux mille collaborateurs, Computacenter est un des leaders mondiaux de la fourniture de technologies IT[1] et de services numériques aux grandes entreprises privées et publiques.



« Le ministère des Armées est un de nos clients historiques » explique Constance Renard-Heidemann, directrice de la Transformation, « et bien que Computacenter ait déjà une tradition de mécénat depuis des années en France, il nous manquait un plan dédié à l'écosystème défense, structuré et avec une perspective long terme. » tient à souligner Constance Renard-Heidemann, « non de faire un don financier qui s'en tiendrait à un seul épisode. » Les équipes de l'entreprise qui ont pris part à la confection des colis en octobre 2024 en ont parlé avec enthousiasme, réalisant concrètement que « derrière le ministère des Armées, il y a des soldats déployés en opération pour servir la France et ses intérêts, qu'ils soutiennent ainsi par leur action » précise-telle encore. Computacenter prendra part à la prochaine édition de l'opération Colis, ayant renouvelé son partenariat pour 2025, et ira même plus loin en finançant un des objets que renfermera le colis : une manière de s'associer encore plus concrètement à la reconnaissance que le pays témoigne à ses armées, leurs soldats et leurs familles.



À côté des acteurs traditionnels de la confection des colis de Noël, de nouveaux mécènes ont rejoint Solidarité Défense pour cette opération emblématique de l'association. Une banque, un fabricant de missiles, un fournisseur de services numériques... Peu de relations entre leurs différents secteurs d'activité, mais un dénominateur commun : développer une certaine culture de la défense en marquant chacun à leur façon le soutien du monde civil au monde combattant. Pas seulement en tant que bailleurs de fonds, mais en cherchant à susciter l'adhésion de leurs collaborateurs au projet et en les incitant à y participer afin d'éprouver par eux-mêmes le sens de cet engagement.



Un engagement né d'une certaine exigence éthique et qui veut s'inscrire dans la durée, montrant que l'esprit de défense n'est pas seulement « l'affaire des militaires », mais plus que jamais l'affaire de tous ...

[1]. Pour Information Technology, terme englobant tous les éléments des technologies d'information (ordinateurs, sites web, logiciels, etc.).

"Femmes du monde pour la paix"

Édition Internationale 2024: Séminaire à Belfast

Chaque année, Solidarité Défense organise un séminaire international en faveur des veuves de guerre provenant de différents pays. Soutenu par une association partenaire dans chaque pays représenté, cet événement offre un espace d'échange où les veuves peuvent, selon leur situation, soit poursuivre leur cheminement, soit entamer leur processus de deuil et de reconstruction.

En 2024, l'événement a été dirigé par l'association américaine Dignity Beyond Borders, qui a choisi de le tenir près de Belfast, en Irlande du Nord, dans un cottage au bord de la mer, créant ainsi un environnement propice à la sérénité et à la déconnexion.

Pendant quatre jours, des veuves américaines, françaises et irlandaises ont partagé leurs expériences, évalué leur capacité à surmonter les épreuves liées au deuil et pris du recul. Lors des ateliers, les thérapeutes ont guidé les participantes à travers des séances d'art-thérapie, mêlant écriture, travail de l'argile et mouvements corporels.



L'association organisatrice a soigneusement élaboré un programme équilibré, alliant travail thérapeutique, sorties culturelles et moments de détente, favorisant ainsi la création de liens durables entre les participantes.

Bien que les raisons du deuil soient variées, la douleur qui en découle unit ces femmes.



“ —

«Quand je dis lors d'une séance que je sais ce qu'elle vit, la participante en face de moi sait que c'est vrai, et cela change tout », a témoigné l'une d'elles.



Des événements en images...

2024-2025

Vœux 2025



Ma première cérémonie militaire - 3e édition



Auto de rêves Invalides et Bégin



Salon du Livre de l'Armée de Terre



Cérémonie RMBS 2024



Séminaire des mères



Retrouvez le reportage www.solidarite-defense.org



Vente des bleuets



Marche des blessés Toulon Juin 2024



La traversée des Pyrénées du LCL Ponsot au profit de blessés



LE ZOOM

Les aidants des blessés psychiques

Reconnaître la blessure psychique des militaires, cette blessure « invisible » et pourtant si éprouvante pour celui qui la vit et son entourage, est depuis quelques années une préoccupation majeure du commandement et du Service de santé des armées (SSA). Elle l'est aussi pour Solidarité Défense, très investie auprès de tous les militaires blessés depuis sa fondation en 1994 et à l'initiative du colloque sur l'accompagnement de la blessure psychique du militaire organisé en mars 2023[1]. Un colloque où s'entendaient les voix des blessés, des différents acteurs du SSA, des institutions de soutien au monde combattant, d'obédience civile ou militaire... Celles, aussi, des conjoints et des familles, soucieux d'aider mais bien souvent désarçonnés par le retour d'un militaire blessé psychique à la personnalité profondément altérée dont l'entourage ne sait plus comment gérer les manifestations comportementales imprévisibles.



À l'heure des premières mises en œuvre du plan Blessés 2023-2027, qu'en est-il de la « reconnaissance » des aidants ? Qu'attendre de la réflexion sur la « pair-aidance » au profit des blessés psychiques menée avec le SSA ? Faut-il donner un « statut » aux aidants ?

Telles sont les questions auxquelles ce dossier a cherché à apporter quelques éléments de réponse.

« Lancé en mai 2023, le plan Blessés 2023-2027 répond à une demande expresse du président de la République formulée en 2022 » tient à rappeler le commissaire en chef Pierre-Damien Saugeron, en préambule de l'entretien qu'il a bien voulu nous accorder.

6 mesures d'accès aux droits et de simplification administrative

Directeur de la Maison numérique des blessés et des familles (MNBF) et directeur de projet du plan d'action ministériel Blessés, le commissaire cite la ligne directrice définie par le Président : « Que soit garantie à tout militaire blessé physique ou psychique, d'active, réserviste ou ancien combattant, et à sa famille, une prise en charge immédiate, adaptée, durable et bienveillante, depuis son parcours de soin jusqu'à sa réhabilitation. »

6 mesures pour la reconstruction et l'accompagnement du militaire blessé et des familles

Mis en œuvre dès la rentrée 2023, ce plan, qui se distingue des précédents par son ampleur et son contenu, n'est plus centré uniquement sur la problématique de la blessure psychique et s'articule autour de trois grands chantiers : améliorer la prise en charge et le suivi médico-administratif, simplifier et moderniser l'accès aux droits et renforcer l'accompagnement et les parcours dans la durée.

[1]. Voir notre Lettre d'information 2023 qui s'en faisait largement l'écho.

LE ZOOM

Les aidants des blessés psychiques

Les armées et les directions des services, organisées en groupes de travail thématiques, réfléchissent non seulement à la prise en charge médicale, au droit à reconnaissance, à réparation, à la PMI, mais se penchent aussi sur l'accompagnement des familles. « Aider les aidants devient ainsi une orientation principale du plan Blessés et dans cette perspective, trois grands axes se dégagent » détaille le commissaire : « améliorer l'information des aidants, prendre en charge l'aide qui peut leur être apportée et réfléchir à la mise en œuvre de la pair-aidance. »



Depuis quelques années, le dispositif Éléas permet ainsi de mieux informer les familles sur la nature de la blessure psychique.

Cabinet privé spécialisé dans la promotion de la qualité de vie au travail et la prévention des risques psychosociaux, Éléas intervient à la demande des unités avant le départ en opération afin de sensibiliser les familles aux particularités de la blessure psychique : “

comment la détecter, l'anticiper et réagir face à un militaire de retour d'opération afin de l'accompagner au mieux.

« Dans le cadre du plan Blessés, les armées, l'Action sociale des armées (ASA) et Éléas ont travaillé ensemble afin que les psychologues qui interviennent s'adaptent mieux aux particularités de la condition militaire » précise le commissaire à propos de ce partenariat appelé à être amélioré et pérennisé.

Expérimentées sous l'égide de l'armée de Terre dans chaque zone de défense en 2024 (sauf Paris à cause des JO), les journées des aidants réunissent l'ensemble des acteurs de l'accompagnement et répondent au besoin d'informations prégnant des blessés et des familles sur les dispositifs d'accompagnement existants. Elles permettent de rencontrer des représentants des différentes cellules d'aide aux blessés, des agents du service des pensions qui expliquent comment monter un dossier de demande de PMI, de se renseigner sur le parcours du blessé, la MNBF... En parallèle, le SSA organise dans les différents HIA des journées des aidants autour du soin.

Enfin, une réflexion nationale est en cours sur la pair-aidance. Définie par la Haute Autorité de santé (HAS) comme la possibilité de proposer à toute personne qui le souhaiterait le soutien d'un tiers ayant lui-même traversé des épreuves similaires à celles de la personne aidée, la pair-aidance fait l'objet d'une expérimentation qui va être menée en 2025 par le SSA afin de disposer d'un cadre structuré correspondant au particularisme du militaire.



LE ZOOM

Les aidants des blessés psychiques



« Il ne s'agit pas juste d'un blessé qui en aide un autre grâce au vécu partagé [...],

au sein du ministère des Armées, on travaille avec le SSA pour donner une formation et un statut au pair-aidant afin d'éviter tout amateurisme » souligne le commissaire, « il s'agira pour le pair-aidant d'un véritable engagement. » Dans cette perspective, l'université Claude-Bernard de Lyon propose, par exemple, un diplôme universitaire en santé mentale et neurodéveloppement dédié à la pair-aidance.

« Aider les aidants », c'est aussi une préoccupation constante de l'ASA, car au ministère des Armées, l'entourage d'un blessé est considéré comme pleinement ressortissant à ses services. « En aidant du mieux possible le blessé dans ces démarches administratives pour qu'une compensation de revenus ou une PMI arrive rapidement, on allège d'autant la charge de l'aidant » résume ainsi Marie-Alem Oukaci, cheffe du pôle Accompagnement social des blessés et familles (ASBF) au ministère des Armées. La Maison numérique des blessés et des familles (MNBf), effective depuis mai 2023, est déjà un outil qui facilite un filtrage personnalisé pour connaître les droits afférents aux circonstances particulières de la blessure, mais il ne remplace pas l'interlocuteur humain.



C'est pourquoi, en amont, des responsables de l'ASA travaillent directement avec les différentes cellules d'aide aux blessés (CABS) « afin que l'assistante sociale soit alertée par le commandement de tout signe pouvant faire penser qu'un militaire va développer un syndrome post-traumatique » souligne Mme Oukaci. L'organisation de l'ASA et des CABS permet donc la mise en place d'un « circuit court » et dès que le blessé est en congé longue maladie ou longue durée maladie, il entre dans le pôle de l'ASBF « car il faut éviter que l'aide soit demandée dans l'extrême urgence parce que l'aidant – presque toujours le conjoint – n'en peut plus [...]. Les blessés qui décompensent et les familles, même quand le diagnostic de SPT n'est pas encore posé, ont des difficultés à demander de l'aide » explique notre interlocutrice. Un rôle d'alerte également rempli par les associations qui ont à connaître de situations de détresse et font remonter l'information, comme **Solidarité Défense** par le biais de son comité des aides.



Si l'évolution de la prise en charge globale blessé /aidant est positive, faut-il pour autant donner un statut à l'aidant ? « L'aidant espère toujours que soient reconnues la souffrance de son proche blessé et les répercussions sur son propre quotidien » admet Mme Oukaci, « mais l'aide effective apportée au quotidien ne l'est pas forcément à vie. » Un statut ne risquerait-il pas de « figer l'aidant comme l'aidé » questionne Mme Oukaci ? Une nuance à laquelle nous verrons plus loin dans cet article que fait écho l'aidante d'un officier blessé...

LE ZOOM

Les aidants des blessés psychiques

Toutefois, si l'on peut questionner la nécessité d'un statut de l'aidant, plusieurs dispositifs d'ordre administratif en sa faveur lui reconnaissent des droits et facilitent la prise en charge des familles accompagnant un blessé. Ainsi, le proche aidant peut être rémunéré par la Maison départementale des handicapés (MDPH) et bénéficier par ce biais de l'affiliation vieillesse. Depuis 2023, un blessé psychique peut recevoir plusieurs fois par semaine l'aide d'un intervenant extérieur pour le « stimuler », le pousser à sortir ou à préparer un repas. Depuis 2024, l'aide au séjour des familles de blessés hospitalisés (AFBH) prend aussi en compte la maladie liée au service. Ses prestations financent quatre allers-retours et huit semaines d'hébergement auprès d'un proche pour six personnes. L'ASA prend directement en charge les frais d'un soutien psychologique pour l'aidant et/ ou ses enfants. Depuis 2025, les séjours IGESA sont ouverts aux anciens militaires. La prestation d'aide à la parentalité dans tous les actes de la vie quotidienne peut être versée jusqu'aux huit ans de l'enfant, permettant à l'aidant de conserver son emploi. « Aider à faire » plutôt que « faire à la place de », telle est bien la politique qui vise à redonner au blessé la maîtrise de sa propre vie, allégeant d'autant la charge de l'aidant. Et si sa présence est absolument nécessaire, l'allocation journalière de compensation du congé qu'il prend pour s'occuper de son proche a été revalorisée au 1^{er} janvier 2025. La formule selon laquelle « mieux on aide le blessé, plus on soulage l'aidant » prouve donc ici toute sa pertinence.



Enfin, « l'aidant d'un militaire blessé est plus en quête d'une écoute que d'un statut » conclut Mme Oukaci.

On le voit, la place, le statut ou la définition même des prérogatives des aidants sont au cœur des préoccupations de l'institution et de ses services. Des dispositifs, de nouveaux droits émergent, dans les intentions et dans les faits. Mais comment ces nouveautés sont-elles vécues par les aidants ? Ont-ils constaté des améliorations dans leur parcours et perçu une meilleure prise en compte de leur rôle ?

Épouse et aidante d'un officier blessé psychique, Carine Chauvel identifiait, lors du colloque de 2023, un certain nombre de lacunes dans le parcours aussi bien administratif que thérapeutique du blessé cherchant à faire reconnaître ses droits.



Un parcours presque entièrement à la charge pratique et mentale de « l'épouse aidante »...

Nous lui avons donc demandé si les nouveaux dispositifs comblaient les failles du système et les difficultés rencontrées par l'aidant. « Il y a seize ans^[1], on a découvert beaucoup de choses par nous-mêmes, il n'y avait pas les procédures qui existent actuellement » explique Mme Chauvel. En contact régulier avec d'autres épouses dont les conjoints ont été blessés plus récemment, elle confirme que la « MNBF facilite la prise en charge des papiers, un progrès certain ». Il n'en va pas de même du suivi médical : « La blessure psychique ne guérit jamais vraiment, il y a des rechutes et quand on a été réformé, on sort de la boucle du SSA » déplore-t-elle. « Il n'y a que trois psychiatres des armées à l'HIA de Bordeaux, un blessé des armées attend parfois des mois un rendez-vous en psychiatrie et le contrecoup est terrible pour le conjoint aidant...»

[1]. La blessure de son conjoint remonte à 2009, en Afghanistan.

Le coin du lecteur...

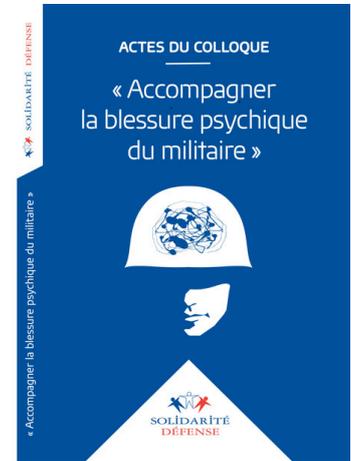


Les Actes du colloque

Le 30 mars 2023, Solidarité Défense, dont le soutien aux militaires blessés en opération et à leurs familles est le cœur de cible, organisait le colloque « Accompagner la blessure psychique du militaire ».

Publier les « Actes » de ce colloque, c'est donc d'abord faire entendre la parole courageuse des blessés dont les témoignages disent la souffrance quand cette blessure « invisible » compromet leur engagement de soldat et, par là même, le sens de l'existence qu'ils ont choisie.

[Commander sur le site de Solidarité Défense](#)



La Blessure morale

Expliquer, Accompagner, Reconstruire

Tout individu peut vivre un traumatisme aux effets psychologiques, physiques et sociaux. La blessure morale apparaît quand une situation viole profondément ses valeurs éthiques, entraînant culpabilité, honte, colère, tristesse ou anxiété. Bien que distincte d'une pathologie mentale, elle nécessite un accompagnement pour restaurer l'équilibre intérieur.

Auteurs : Christine Roullière-Le Lidec et Nicolas Méri

[Commander aux Éditions Pierre de Taillac](#)



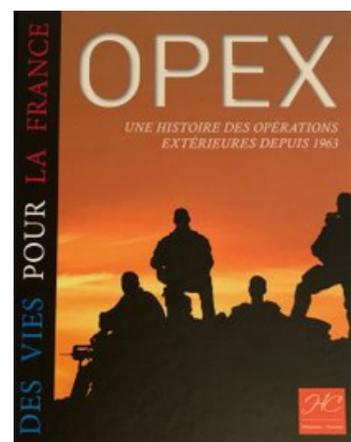
OPEX des vies pour la France

Cet ouvrage reprend l'historique des opérations extérieures depuis 1963. Le lecteur y lira l'histoire des théâtres d'opérations extérieures de l'armée française du général de Gaulle à Emmanuel Macron et ainsi appréhendera mieux les combats des militaires français.

En fin d'ouvrage figure les noms des soldats morts en OPEX inscrits sur le monument OPEX du parc André-Citroën, inauguré en novembre 2019 par le Président de la République Emmanuel Macron.

Ce livre a été réalisé grâce à l'Association Nationale des participants aux Opérations extérieures, avec le concours de nombreux partenaires et donateurs dont Solidarité Défense.

[Commander sur le site de Solidarité Défense](#)



NOS PARTENAIRES

2024-2025



Notre énergie pour le nucléaire



Bien plus qu'une mutuelle



BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE
LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

association



M.B.D.A.



Gueules Cassées
Sourire Quand Même



Mulhouse

La France Mutualiste
Épargne - Retraite
Groupe malakoff humanis



A John Cockerill Company



Computacenter

Rochefort

Mon Partenaire Patrimoine



CNMSS
L'engagement au service des militaires

AIRBUS

Région île de France

KNDS



NAVAL GROUP

CITÉ DU TRAIN
PATRIMOINE SNCF



MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Terre Fraternité-Ado

ENTRAIDE adosm MARINE



FOSA
Fondation des œuvres sociales de l'air



Service de santé des armées



NaCVG
Aider Reconnaître Transmettre





SOLIDARITÉ DÉFENSE

*Ceux qui nous défendent ont
parfois besoin de nous*



Adhésion 2025



Faire un don en 2025



@SolidariteDef



@solidaritedefense



@solidarite.defense



Solidarité Défense

Nous contacter



+ 33 01 53 69 69 94



contact@solidarite-defense.org

*Nous tenons à remercier tout particulièrement Mme DARMON-ISRAEL pour son travail
d'investigation et de rédaction pour la réalisation de cette lettre d'information.*

Maquette: Mme ALIBERT- service communication